

# Balayer devant sa porte

**L**es activités du Commissariat spécial de lutte contre les crimes économiques ont été lancées par le ministre de l'Intérieur. C'était mercredi 29 juin 2005. Pour renforcer la lutte contre le détournement des deniers publics et le laxisme, l'Autorité vient d'adjoindre cette police à la Cour des Comptes. Triste désaveu d'une institution de contrôle public qui a perdu ses lettres de noblesse et dont les agents sont connus pour leur complicité avec les fonctionnaires prévaricateurs !

Le Commissariat spécial de lutte contre les crimes économiques aura à charge de lutter contre la corruption, le détournement des deniers publics, les malversations et les crimes d'ordre économique et monétaire. Il comportera aussi une Direction de l'éthique et de la déontologie qui fera office d'une police de la police. Celle-ci sera chargée de contrôler la manière de servir des fonctionnaires du corps de la police. Elle devra sévir en cas d'indiscipline et traduire devant la justice les cas les plus fragrant. Cette Direction est placée sous l'autorité du commissaire Yehefdhou Ould Amar que les Mauritaniens ont découvert sur le petit écran, en trois reprises en l'espace de deux mois. La première fois, c'était à l'occasion de l'affaire Zeinebou Mint Youssouf «qui serait morte après avoir été passée à tabac par des agents de police à Ryadh», la deuxième fois, c'était après l'arrestation musclée des Islamistes, et tout récemment, le 21 juin, après la bavure policière qui a coûté la vie au mauritano-guinéen Mamadou Saliou Diallo, suite à une brève interpellation au Commissariat de Dar Naïm 2.

Aussi louable soit la décision de créer une brigade chargée de réprimer le vol commis par les «Cols blancs», sport favori de tous nos res-

# Balayer devant sa porte suite P1

ponsables, aussi important soit le projet de mise sur pied d'une police qui veille sur la police, d'aucuns affirment que la police doit d'abord commencer par balayer devant sa propre porte. C'est-à-dire qu'elle parvienne à dissocier le bonne graine de l'ivraie et garder au sein de son corps les policiers sains. L'assainissement doit commencer par là, à moins que l'on ne veuille subtiliser ces nouveaux instruments pour régler des comptes à de «pauvres» fonctionnaires ne jouissant d'aucune protection politique ou d'aucun soutien tribal. Les exemples de défaillance de certains éléments véreux de la police sont nombreux. Les entraves à la liberté de circulation des citoyens, les descentes inopinées dans les demeures des citoyens - en dehors du respect des règles de procédures juridiques en vigueur -, sont le lot des pauvres citoyens, particulièrement dans les quartiers périphériques.

Ce n'est qu'une fois l'ordre républicain revenu à la case de la police, que l'on pourra espérer voir cette nouvelle structure capable d'améliorer le quotidien des Mauritaniens.